

très-mauvais temps rend la présence des enfants absolument impossible en plein air, ce qui arrive rarement, on les laisse jouer dans les galeries et vestibules intérieurs, dont les dimensions leur permettent de servir à cet usage (fig. 2, 3, 4).

## FONTAINES.

Dans chacune de ces cours est placée une fontaine, dont la forme et l'importance varient à l'infini. Souvent c'est une simple vasque avec jet d'eau; souvent aussi c'est un petit monument (fig. 5) d'un goût plus ou moins heureux, mais distribuant toujours en abondance une eau fraîche et limpide. Deux ou trois gobelets de métal sont scellés dans la pierre. Les élèves se désaltèrent à la fontaine, ou y puisent l'eau nécessaire à l'arrosage des jardinets que quelques maîtres leur concèdent.

## PRIVÉS. — URINOIRS.

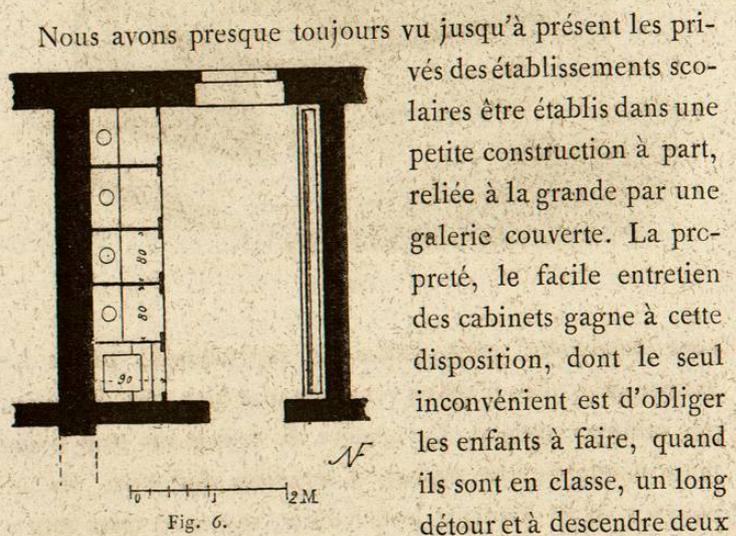


Fig. 6.

Nous avons presque toujours vu jusqu'à présent les privés des établissements scolaires être établis dans une petite construction à part, reliée à la grande par une galerie couverte. La propreté, le facile entretien des cabinets gagne à cette disposition, dont le seul inconvénient est d'obliger les enfants à faire, quand ils sont en classe, un long détour et à descendre deux ou trois étages afin de gagner les cabinets au fond de la cour.

En Suisse, les privés des écoles sont placés à l'intérieur

même des bâtiments, le plus souvent à l'extrémité d'une galerie, mais toujours près et parfois à côté des classes (fig. 3, 4). On leur consacre une salle divisée par cases (fig. 6) dont le nombre dépend de l'importance de l'école;

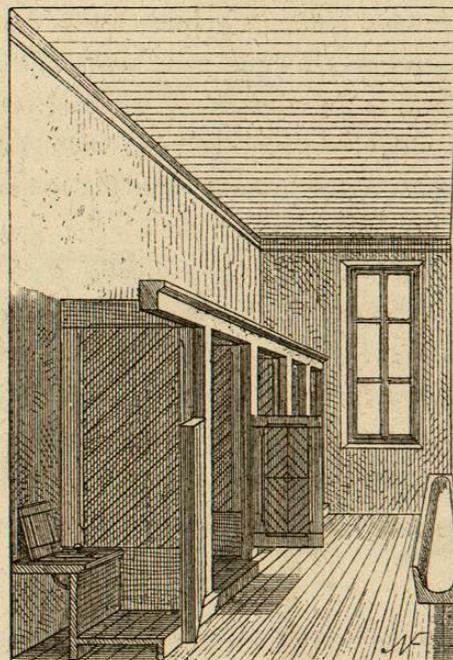


Fig. 7.

les cloisons de séparation (fig. 7) ne montent pas à la hauteur du plafond et laissent ainsi l'air circuler et courir par-dessus; la porte est coupée à 0<sup>m</sup>,15 ou 0<sup>m</sup>,20 au-dessus du sol et une fenêtre toujours ouverte donne une aération suffisante sur le siège et les parois des murs. Ces cabinets, très-proprement tenus, lavés plusieurs fois par jour, n'ont pas ou presque pas d'odeur; les sièges sont en sapin; les

cuvettes, en faïence, se manœuvrent au moyen d'un mécanisme semblable à celui en usage dans les privés de nos habitations; tous ces appareils fonctionnent longtemps sans demander de réparation, ce qui indique de la part des enfants une grande habitude d'ordre et de soin.

On trouve dans plusieurs grandes écoles des appareils anglais, du genre de ceux que nous avons déjà eu l'occasion de décrire<sup>1</sup>, et qui donnent de très-bons résultats.

Les écoles de garçons sont, en outre, munies d'urinoirs; mais l'installation de ces urinoirs est malheureusement fort incomplète. Ils se composent d'une longue gouttière en pierre ou en fonte émaillée. Ces gouttières, d'un très-large diamètre, sont fortement inclinées et un filet d'eau les arrose constamment. Le mauvais côté des installations de ce genre est l'absence de toute séparation: les enfants sont côte à côte dans une promiscuité regrettable, qui doit donner lieu à des inconvénients de plus d'un genre.

## JARDINS.

Dans toutes les écoles rurales, un jardin est annexé au bâtiment scolaire: le plus souvent il fait partie intégrante de l'établissement; d'autres fois, au contraire, il en est séparé et se trouve placé à une plus ou moins grande distance.

Ce jardin a deux destinations: d'abord, il offre une distraction au maître, lui fait prendre intérêt à sa demeure, l'oblige à rester chez lui et lui offre le moyen d'améliorer sa situation; ensuite, il est l'occasion de leçons agricoles très intéressantes pour les élèves, il facilite des explications

<sup>1</sup> Écoles publiques en France et en Angleterre.

pratiques, des expériences nouvelles dont maîtres et élèves tirent le plus grand profit.

La surface de ces jardins n'a rien de fixe ni de précis; elle dépend de la disposition des lieux, de l'importance de la commune et des ressources dont elle peut disposer.

## GYMNASES.

Toutes les écoles urbaines et toutes les écoles rurales de quelque importance sont accompagnées d'un gymnase

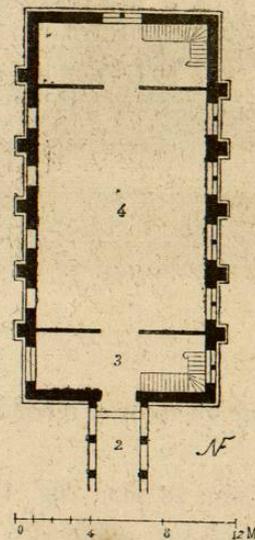


Fig. 8.

1. Cour.
2. Galerie couverte.
3. Vestibule-vestiaire, avec galerie au-dessus.
4. Salle.

admirablement pourvu des appareils les plus modernes et les plus perfectionnés.

Dans les écoles mixtes, le gymnase des garçons est le plus souvent distinct de celui des filles, mais cette règle n'a rien d'absolu.

Il en est de même de l'emplacement réservé au gym-

nase : tantôt il est installé dans une des pièces du bâtiment dont la forme et les dispositions n'offrent rien de particulier (fig. 3); tantôt, au contraire, dans une construction

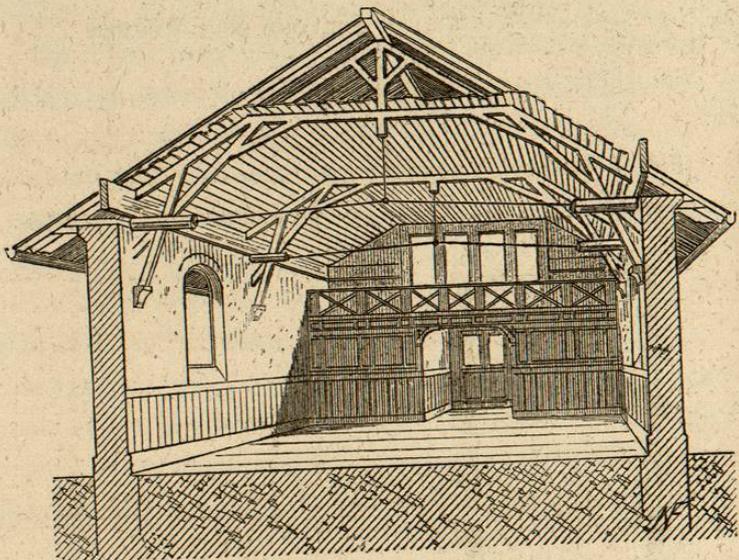


Fig. 9.

à part, parfois très-vaste et conçue de façon à répondre à son but spécial.

Le gymnase<sup>1</sup>, dont nous donnons le plan (fig. 8), se compose d'une grande salle (12 mètres sur 9) précédée d'un vestibule et suivie d'un vestiaire. Au-dessus de ces deux pièces est réservée une tribune d'où les parents et les simples curieux peuvent suivre les exercices. Une galerie couverte relie le gymnase aux autres parties de l'établissement. Cette salle est éclairée le jour par les nombreuses fenêtres

1. M. Salvisberg, architecte.

percées dans les deux murs latéraux, et, le soir, au moyen d'appareils à gaz.

L'intérieur, entièrement en sapin verni, laisse (fig. 9) apparente la charpente des combles et le lambris qui forme

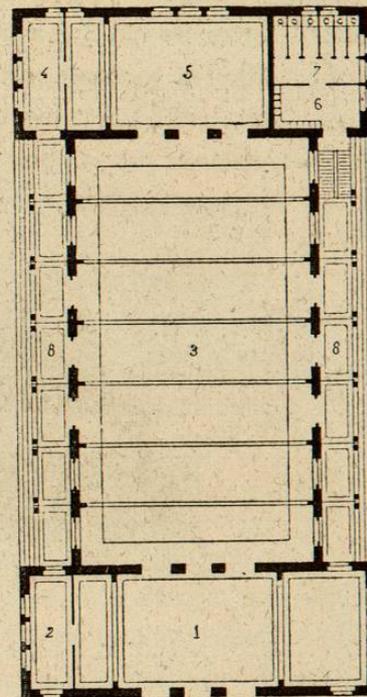


Fig. 10.

1. Vestiaire.
2. Salle de médecine.
3. Salle de gymnastique.
4. Salle du professeur.
5. Salle d'armes.
6. Urinoirs.
7. Privés.
8. Galeries.

le plafond; une boiserie à hauteur d'appui entoure les murs, et le sol est couvert d'une épaisse couche de copeaux de liège.

La ville de Berne s'occupe de construire une grande école cantonale<sup>1</sup>, et le gymnase destiné aux élèves de

1. M. Salvisberg, architecte.

cette école prend, à lui seul, les dimensions d'un véritable monument.

Le plan (fig. 10) comprend un vaste vestibule, servant de vestiaire; à gauche est une pièce destinée au médecin du gymnase, chargé de diriger les exercices, de les proportionner aux forces des élèves et à leur développement physique.

La salle de gymnase proprement dite a 12<sup>m</sup>,50 de largeur sur 22<sup>m</sup>,50 de longueur; elle est vaste, haute (fig. 11), éclairée par 14 fenêtres donnant sur des gale-

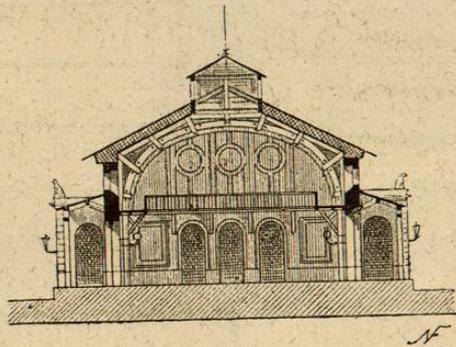


Fig. 11.

ries latérales (fig. 12). Au delà de cette salle, s'en trouve une seconde de dimensions plus modestes et servant de salle d'armes. Cette seconde salle contient un dépôt de fusils de divers modèles destinés à initier les élèves aux exercices militaires. Le maître d'armes et le professeur de gymnastique ont une salle à part, en face de celle du médecin; des urinoirs et des privés complètent cette installation, dont

on ne trouve l'équivalent que dans les écoles publiques d'Allemagne.

Les gymnases de cette importance servent non-seulement aux enfants de l'école dont ils dépendent, mais ils reçoivent

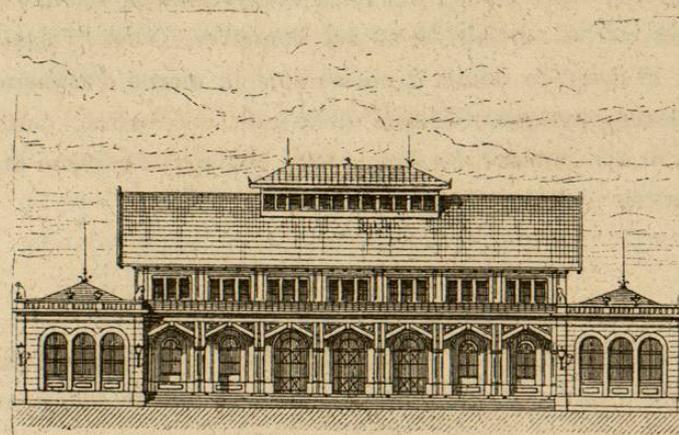


Fig. 12.

aussi, à certaines heures du jour, de jeunes ouvriers employés dans les ateliers voisins et qui obtiennent facilement la permission de venir s'y livrer, sous la direction du maître, à d'utiles exercices.

La pratique de la gymnastique a, du reste, reçu en Suisse et en Allemagne un développement dont nous sommes loin de nous douter en France. Nous avons cru réaliser un grand progrès en installant des gymnases dans nos lycées, sans penser que déjà tous les pays voisins en avaient dans leurs écoles publiques. La force et la vigueur sont, pour l'enfant du peuple, un véritable capital dont, dès ses jeunes années, il tire le plus grand profit; pour lui, l'adresse et la

santé représentent un travail plus soutenu, plus régulier, avec tous les avantages et tous les résultats qu'il entraîne : c'est le bien-être à la maison, c'est la famille plus heureuse, plus prospère et plus morale. Les exercices gymnastiques peuvent, sinon assurer ces biens inappréciables, du moins aider à les obtenir et à les conserver. Nous n'avons pas le droit de refuser à nos enfants le moyen d'acquérir la force physique, l'adresse et la santé nécessaires ; notre devoir, au contraire, est de tout faire pour qu'ils puissent les acquérir<sup>1</sup>.

## GARDIENS.

Les écoles rurales seules contiennent un logement de maître ; les écoles urbaines ne contiennent d'autre logement que celui d'un gardien, chargé d'ouvrir les portes le matin et de les fermer le soir.

Le gardien est également chargé d'assurer la propreté générale de l'établissement : il allume les poêles, arrose les cours, balaye les salles, etc.<sup>2</sup> ; il est aidé dans sa tâche par un plus ou moins grand nombre d'ouvriers employés seulement une ou deux heures par jour. Une fois les élèves

1. Très-peu d'écoles publiques sont en France pourvues de gymnases. Leur établissement n'est pas prescrit par le programme relatif aux conditions à remplir par les écoles primaires de Paris.

2. Le nettoyage des salles est, à Paris, confié aux soins du directeur de l'école, qui touche, pour ce fait, une indemnité proportionnelle au nombre d'élèves que contient son école. S'il s'agissait de maîtres moins soucieux de leur dignité que ne le sont les maîtres français, il serait à craindre que cette manière d'opérer ne suggérât à quelques-uns l'idée d'imposer à leurs élèves l'accomplissement d'une tâche à laquelle ils doivent toujours rester étrangers.

partis, on voit arriver à l'école une escouade de manœuvres qui balayent, arrosent, époussetent, ouvrent les fenêtres, nettoient les vitres, lavent les parquets, les cabinets, garnissent les lampes, préparent les appareils de chauffage, ratissent le sable des cours, etc. Cette opération se renouvelle chaque jour avec un soin méticuleux sous la responsabilité du gardien.

Le logement du gardien est naturellement placé près d'une porte d'entrée (fig. 2, 3 et 4) ; il se compose de deux ou trois pièces de dimensions très-variées, mais suffisantes pour être logeables et n'offrant aucune disposition spéciale.

## PRÉAUX. — VESTIBULES.

Les préaux de nos écoles françaises sont d'immenses salles servant à la fois de vestibule, de vestiaire, de salle de toilette, de salle de récréation, de réfectoire et de salle d'assemblée générale, etc... A proprement parler, les écoles suisses n'ont pas de préaux, mais elles ont des vestibules, des vestiaires, des cabinets de toilette, des salles de fête et des galeries servant au besoin de salles de récréation, lorsque (ce qui arrive rarement) le temps est assez mauvais pour empêcher les enfants de jouer au dehors. C'est sur ces vestibules ou ces galeries que débouchent les cages d'escaliers, les classes, les grandes salles, etc.

La forme et les dimensions de ces vestibules n'ont rien de fixe ; elles sont très-variées d'aspect et de disposition.

Voici, figure 13, le plan du vestibule d'une école de filles à Genève<sup>1</sup>. L'entrée principale de l'école s'ouvre au milieu de ce vestibule, à chaque extrémité sont les cages

1. M. Boissonnas, architecte.